Potentiel ambulatoire, éligibilité des patients, organisations et indicateurs : les clés pour atteindre cet objectif

Les évolutions des techniques médicales, nouvelles organisations de travail, attentes des patients : le virage ambulatoire, entamé il y a plusieurs années, doit encore s’amplifier pour atteindre l’objectif de 80% fixé par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP). Pour donner les clés aux professionnels des établissements de santé, la Société Française d’Anesthésie-Réanimation (SFAR), l’Association Française de Chirurgie Ambulatoire (AFCA) et l’Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap) proposent un guide complet et des outils pratiques permettant d’atteindre cet objectif ambitieux.

En complément, l’Anap lance un nouvel appui collectif pour accompagner sur le terrain la mise en place des organisations permettant d’amplifier dans son établissement le virage ambulatoire.

Des ressources pour une transition réussie

La publication rédigée par les deux sociétés savantes et l’Anap propose 4 axes clés pour :

- Faire le point sur sa pratique et identifier son potentiel ambulatoire ;
- Maîtriser et sécuriser chaque étape du parcours patient, y compris pour des actes encore peu pratiqués en ambulatoire ;
- Piloter son virage ambulatoire et la mise en place d’une organisation performante ;
- Installer une dynamique d’amplification continue pour atteindre le taux de 80% de

chirurgie ambulatoire.

Enrichie de retours d'expériences concrets, cette publication propose des outils pratiques. Elle inclut, par exemple, des tableaux de réévaluation annuelle des actes, des modèles de charte pour la chirurgie ambulatoire, des durées cibles de surveillance en Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA) selon les types d’actes, et des modèles de reporting pour optimiser les délais de sortie de l’UCA.

Les utilisateurs peuvent également accéder à des outils prêts à l'emploi, comme des fiches de poste (coordonnateur médical, IDE pivot de l'UCA), des exemples de parcours patients, ainsi que des leviers pour surmonter les goulets d’étranglement organisationnels.

>> Accéder à la publication et aux outils

Un appui sur le terrain pour faciliter le déploiement

En complément, l'Anap propose un appui collectif à destination des établissements de santé publics et privés, avec un programme de trois journées de travail réparties sur cinq mois.

Cet appui terrain est construit autour de 4 objectifs :

- Identifier, par spécialité, les actes transférables en ambulatoire ;
- Aider les équipes à intégrer les bonnes pratiques et recommandations ;
- Structurer les parcours patients selon différents flux (extra court, court et long) ;
- Améliorer la rotation des patients et la qualité des soins.

>> Candidater à l’appui de terrain de l’Anap